

Date	N° de compte	N° de relevé	Page
29 octobre 2020	519.04.2000	24	1/1

Vos numéros et adresses utiles

Votre agence : 0820 336 221 (1)
 BRED Direct Entreprises : 0892 890 900 (2)
 Opposition carte bancaire : 33(0)1 77 86 24 24 (3)
 Internet : www.bred.fr

(1) Service 0,12 EUR/mn + prix appel. (2) Service 0,40 EUR/mn + prix appel.
 (3) tarif local en vigueur.



SCI REVELLAT-PERROQUETS
 CHEZ MME REVELLAT
 19 RUE CAMILLE CLAUDEL
 94350 VILLIERS SUR MARNE

Votre Code BIC BREDFRPPXXX	Votre Code IBAN FR76 1010 7002 2100 5190 4200 003
-------------------------------	--

 **Votre Conseiller** : Mme Aisseta Dabo

Envoi précédent effectué le 20 octobre 2020

La vie du compte

Seule la facture éventuellement jointe au présent envoi constitue un justificatif au regard des droits à déduction de la TVA ou des charges en matière d'impôts directs.

L'échéance du 26 10 2020 de EUR 531,83 de votre PRET IMMOBILIER PROFESSIONNEL n° 06258577 n'a pu être réglée.
 Vous voudrez bien approvisionner votre compte très rapidement afin que cette échéance puisse être régularisée.
 Votre agence se tient à votre disposition pour examiner votre situation.

Situation de vos comptes

Poste principal	Euros
Impayés prêts	408,64
	534,45

Relevé d'opérations du poste principal

Date	Référence	Débit	Crédit	Valeur
20.10	Solde précédent		428,64	
27.10	Frais impayé ⓘ (dont hors taxe e.16,67 tva taux 20,00 % e.3,33)	20,00		26.10.20
	Total des mouvements	20,00		
29.10	Nouveau solde		408,64	

ⓘ Pour information. Ces éléments seront repris sur votre facture mensuelle.

Information réglementaire sur la Garantie des Dépôts

Vos dépôts sont éligibles à la Garantie des Dépôts et de Résolution, selon les conditions prévues par les textes en vigueur.
 Si vous désirez en savoir plus, nous vous invitons à consulter la plaquette d'information du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution que vous trouverez sur notre site internet www.bred.fr ou sur demande auprès de votre agence. Vous recevrez chaque année une information sur la garantie des dépôts dans votre relevé de compte.
 Si vous détenez un Livret A, un Livret de Développement Durable et Solidaire ou un Livret d'Epargne Populaire, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

Information réglementaire concernant la Médiation

Pour toute réclamation, votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.
 Si sa réponse ne vous satisfait pas, ou en l'absence de réponse, vous pouvez vous adresser au Service Relations Clientèle, par courrier, par téléphone ou encore via internet (coordonnées disponibles sur la Convention de compte de dépôt ou sur le site internet de la Banque). La BRED s'engage à vous répondre dans un délai de 15 jours ouvrés (15 jours ouvrables, pour les réclamations relevant de la Directive sur les moyens de paiement 2), sauf si un nouveau délai est nécessaire auquel cas, vous en serez tenu informé.
 Si le désaccord persiste, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de la consommation auprès de la BRED, par écrit : Monsieur le Médiateur de la consommation auprès de la FNBP (Fédération Nationale des Banques Populaire), 76-78 Av de France 75013 PARIS ou via internet : <https://www.mediateur-fnbp.fr>.